

Réf: Dossier 450532

Avis de constitution

SOCIETE « YEBOUA ET KOUMAN SERVICE » en abrégé « Y & K »

Siège ABIDJAN COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER  
RESIDENTIELLE, LOT 262, ILOT 2972, Lot 262, Ilot 2972

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/10/2025 et enregistrés au CEPICI le 09/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEBOUA ET KOUMAN SERVICE »

en abrégé « Y & K »

Objet : Transport Routier Urbain de personnes et de Marchandises, livraison de bien et service, Achat et vente de pièces détachées de tous types de véhicules, vente de tous types de produits d'entretien de véhicules, commerce général et Prestations de services, et toutes activités connexes à cet objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE D'ANYAMA QUARTIER  
RESIDENTIELLE, LOT 262, ILOT 2972, Lot 262, Ilot 2972

Dirigeant(s) M KOUMAN KOUAKOU CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11026 du 04/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67672/GTCA/RC/2025 du 04/11/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

